

**ORGANISATION DE LA FIN DE TRIMESTRE ET ORGANISATION DES EPREUVES SOMMATIVES  
POUR LES 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, et 7<sup>e</sup> ANNEES**

Chers Parents,  
Chers Elèves,

Les épreuves sommatives de Noël marqueront la fin du premier trimestre. Afin que cette période se passe dans les meilleures conditions possibles, vous trouverez, ci-dessous, quelques informations utiles pour la fin du trimestre.

Durant cette période, nous vous invitons à offrir les encouragements et le soutien nécessaire dans ces moments qui demandent, pour eux des efforts particuliers.

Comme cela vous a été expliqué en début d'année, via la circulaire traitant du nouveau règlement des études envoyé le 21 octobre et via le bulletin, l'école a fait le choix d'une évaluation continue, avec 2 cotes : l'une formative et l'autre sommative qui évoluent toute l'année, en fonction des résultats de votre enfant aux différentes épreuves.

Dès lors, la deuxième période est à la fois formative et sommative (de la mi-novembre à la fin de la première semaine de décembre) et donnera lieu, cette fois, à une évaluation chiffrée dans chaque discipline. Les points des épreuves de Noël, seront inclus dans la cote sommative du bulletin, communiqués à la fin du premier trimestre (fin décembre), accompagnés d'un commentaire.

**A. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE DÉROULEMENT DE LA SESSION D'ÉPREUVES SOMMATIVES DE FIN D'ANNÉE**

- Durant la période des épreuves, comme durant toute l'année, **nous rappelons l'importance de l'uniforme**. L'élève qui ne respecte pas l'uniforme prend le risque d'être renvoyé chez lui au lieu de présenter l'épreuve prévue !
- **En cas d'absence le jour d'une l'épreuve sommative, l'élève devra apporter un certificat médical** le lendemain de son absence à son éducateur/trice de référence. **Sans ce document, il obtiendra un zéro pour la branche concernée.**
- **La même sanction sera appliquée pour tout élève qui bavarde, tente de tricher, consulte son GSM ou sa montre connectée durant l'épreuve.**
- Si un élève oublie son matériel pour une épreuve (calculatrice, atlas, etc.), il devra malheureusement s'en passer : **aucun prêt** ne sera autorisé.
- L'école fournira pour chaque épreuve les feuilles, feuilles de brouillon et feuilles à en-tête nécessaires.
- Durant ces jours d'épreuves sommatives, les élèves seront libérés fin de matinée. **Nous les prions de ne pas stationner aux abords de l'école et de rentrer immédiatement chez eux pour réviser le plus vite possible.**
- Les élèves concernés par des aménagements raisonnables seront dans un local adapté avec une durée de passation allongée. Ils ont été personnellement contactés par Mme Serbruyns.

- Pour les épreuves orales, les élèves seront invités à se rendre 10 min avant le début de l'épreuve devant le local. Si l'élève arrive plus tôt ou s'il doit attendre entre un examen écrit et un examen oral, il doit alors se rendre à la salle d'étude. Après l'épreuve orale, l'élève peut quitter l'école. Nous portons une attention toute particulière à une tenue soignée pour les épreuves orales.
- Durant l'épreuve, les élèves sont invités à relire le questionnaire, leurs réponses, à vérifier l'orthographe, à ne pas se contenter de réponses superficielles. Ils sont priés de garder le silence, même après avoir remis leur épreuve. Ils peuvent lire un livre ou étudier la matière de l'examen du lendemain.
- Durant ces jours d'examens, en fonction de la durée de ceux-ci, les élèves partiront :
  - Si l'examen dure 2h à 10h00
  - Si l'examen dure 3h à 11h05
  - Si l'examen dure 4h à 11h55 (Possibilité d'un départ anticipé (uniquement si l'épreuve est terminée) à 11h20 ou 11h40).

### **B. CALENDRIER POUR LA FIN DE L'ANNÉE**

**Vendredi 25 novembre 2022** : Affichage de l'horaire définitif des épreuves aux valves des élèves et communication à ceux-ci par écrit au journal de classe, VIA LE TITULAIRE, **des dates de leur session d'épreuves sommatives et des locaux.**

**Jeudi 01 décembre 2022** : Date limite pour la communication détaillée aux élèves, des objectifs précis de la matière des épreuves sommatives.

**Lundi 05 décembre 2022** : Possibilité de consulter sur Cabanga les cotes formatives et sommatives de la période 2.

**Après le 06 décembre 2022** : Arrêt des ventes de la plateforme Ekillibre pour la commande des sandwichs et repas chauds.

#### **Déroulement des épreuves sommatives :**

Pour les 4<sup>e</sup> GT/TTr– 5TB : Session du 09 au 19 décembre.

Pour les 5<sup>e</sup> GT-TTr – 5 APT – 6TB – 6APT : Session du 08 au 19 décembre.

Pour les 6<sup>e</sup> GT-TTr : Session du 08 au 21 décembre.

Pour les 7<sup>e</sup> OH : Session du 12 au 14 décembre.

**A partir du 19 (ou du 21) décembre** : Les élèves resteront à la maison, afin de permettre aux enseignants de participer aux conseils de classes.

### **C. PARTICIPATION À L'ÉTUDE**

A partir du 08/12, l'étude est suspendue.

Si vous souhaitez, malgré tout, que votre enfant reste à l'école durant sa session d'examens jusqu'à 16h00 (sauf le mercredi jusqu'à 14h00), merci d'en faire la demande explicite à M. Arickx par mail avant le mercredi 07 décembre : [directionadjointe.secondaire@ind-charleroi.org](mailto:directionadjointe.secondaire@ind-charleroi.org)

**Attention, le mardi 20, le mercredi 21 et le jeudi 22/12, il n'y a pas d'étude.**

**D. RÉUNION DES PARENTS LE VENDREDI 23 DÉCEMBRE DE 13H00 À 17H30**

Les titulaires (et co-titulaires) rencontreront **tous les parents/élèves de leur classe**, sur rendez-vous (horaire établi par le titulaire, cfr talon en annexe 1), afin de communiquer les résultats en remettant en main propre le bulletin aux parents.

Les autres professeurs (qui ne sont pas titulaires) seront disponibles sans rendez-vous.

**Même si le bulletin pourra être consulté plus tard sur Cabanga, cela n'enlève en rien l'utilité d'une rencontre personnelle avec la/le titulaire et/ou les enseignants de votre enfant.**

Si les parents sont dans l'impossibilité de se présenter avec leur enfant lors de cette réunion, ils doivent en avvertir la/le titulaire.

**E. DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE DU VENDREDI 23 DÉCEMBRE 2022**

En cette veille de congé, la matinée se veut festive et nous vous convions tous à venir avec votre plus beau **pull de Noël**. A vos feutres, marqueurs ... Osez et montrez-nous votre sens de la créativité ! Pour les élèves qui ne souhaitent pas participer au pull de Noël, le respect de l'uniforme est requis. Le pantalon n'est pas concerné par ce changement !

9h30 – 10h45 : **Petit-déjeuner Oxfam** servi dans le réfectoire du nouveau bâtiment pour les élèves et les membres du personnel qui le souhaitent . Vous trouverez les tickets de participation à 3 € dans les différents points de vente de l'école dès le 1er décembre.

10h45 – 11h45 : Chaque élève et chaque membre du personnel qui le souhaitent sont invités à participer à une **veillée de Noël** dans le nouveau bâtiment. Celle-ci est facultative, mais pour tout souhait de participation, merci de remettre le talon de la feuille en annexe 2 de ce courrier, dans la boîte aux lettres à l'entrée de l'accueil d'un des 2 bâtiments.

De 13h00 à 17h30 : Réunion parents-professeurs pour la remise du bulletin en main propre aux parents en présence de l'élève.

A 18h00 : Fermeture de l'école pour les vacances de Noël.

Au nom de toute la Communauté Educative, nous vous souhaitons, d'ores et déjà, une très belle fête de Noël et une excellente année 2023.

Soyez assurés, chers Parents, chers Elèves, de nos sentiments les meilleurs.

S. ARICKX  
Directeur adjoint

W. KERSDAG  
Directeur

**RAPPEL DES EPHEMERIDES POUR LA SUITE DE L'ANNEE SCOLAIRE en 2023**

**Du 26 décembre 2022 au 06 janvier 2023** : Congé de Noël

**Lundi 06 février 2023 à 18h** : Soirée d'orientation pour les élèves de 4<sup>ème</sup> année. Fin à 20h00.

**Jeudi 09 février 2023 à 18h** : Soirée de présentation de la 1<sup>ère</sup> année aux élèves de 6<sup>ème</sup> primaire. Fin à 20h00.

**Mardi 14 février 2023 à 18h** : Soirée d'orientation pour les élèves de 2<sup>ème</sup> année. Fin à 20h00.

**Vendredi 17 février 2023** : Journée pédagogique. Les élèves restent à la maison.

**Du 20 février au 03 mars 2023** : Congé de carnaval

**Du 13 au 14 mars 2023** : Cours suspendus pour tous les élèves afin de permettre aux enseignants d'assister aux conseils de classe d'orientation

**Vendredi 17 mars 2023** : Remise du bulletin (période 3) à tous les élèves

**Jeudi 23 mars 2023** : Réunion parents-professeurs sur rendez-vous de 15h30 à 20h00. Les modalités pratiques de prise de rendez-vous vous seront communiquées via une circulaire à la mi-mars.

**LISTE DES TITULAIRES DE 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>**

4A	Mme ROUSSELLE	5A	Mme PAUL	6A	Mme COUVREUR
4B	Mme BAERT	5B	Mme PIRET	6B	M. DEVEUX
4C	Mme DAMMANS	5C	Mme DAGA	6C	Mme FREBUTTE
4D	Mme MOUNY	5SEB	Mme JADOULLE	6D/SEB	Mme GHEYSENS
4SEB	M. SILAGHI	5TQ TB	Mme TITEUX	6TQ TB	Mme DEMEURE
4SA	M. HONET	5TQ APT	Mme CHAPELLE	6TQ APT	Mme HANCISSE
				7OH	Mme TORDOIR

✂

**TALON A REMETTRE A SA/SON TITULAIRE**

**TALON-REPONSE** à rentrer, le **lundi 05 décembre 2022** au plus tard, au **TITULAIRE** de la **classe** de votre enfant.

**Nous rappelons que le bulletin sera exclusivement donné en main propre aux parents lors de la réunion.**

**RENCONTRE PARENTS / PROFESSEURS / ELEVES DU 23 DECEMBRE 2022**

M. et/ou M<sup>me</sup> .....

Parent(s) de..... (nom, prénom) de la classe de .....

**souhaite(nt) un rendez-vous** avec la/le titulaire si possible lors de cette/ces tranche(s) horaire(s)

*Merci d'entourer votre/vos choix d'horaire)*

13h00 - 14h30

14h30 - 15h30

15h30 - 16h30

16h30 - 17h30

A partir du 07 décembre, la/le titulaire, via le journal de classe de votre enfant, vous transmettra l'heure qu'elle/il a fixée.

Signature(s) du/des Parent(s) :



Institut Notre-Dame Charleroi



## Vendredi 23 décembre 2022

*Journée pull de Noël*

### INVITATION AU PETIT DEJEUNER

Organisé par le J'M OXFAM de l'école de 09 h 30 à 10 h 45

Au menu : cougnou - cacao chaud - jus de fruits - céréales

Réfectoire du nouveau bâtiment

### INVITATION A LA VEILLEE DE NOEL

organisée par la pastorale de l'école de 10h45 - 11h45

Nouveau bâtiment

Deux moments de partage  
à l'approche de  
la Fête de Noël

Si tu souhaites participer **AU PETIT DEJEUNER** :

\* procure-toi, au prix de 3€, ton ticket « petit-déj Noël 2022 »

Si tu souhaites participer **A LA VEILLEE DE NOEL** :

\* dépose le talon ci -dessous dans la boîte placée au pied du sapin dans les halls d'entrée des deux bâtiments si tu souhaites participer à la célébration.

- TALON A DECOUPER POUR PARTICIPER A LA VEILLEE DE NOEL -

Nom : ..... Prénom : .....

Classe : .....